

RCS : DIJON
Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00495
Numéro SIREN : 443 254 271
Nom ou dénomination : AERO RESTAURATION SERVICE

Ce dépôt a été enregistré le 03/10/2022 sous le numéro de dépôt 9630

1

BILAN - ACTIF



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL AERO RESTAURATION SERVICE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		12A Route de Troyes 21121 DAROIS		Durée de l'exercice précédent*		17	
Numéro SIRET*		4 4 3 2 5 4 2 7 1 0 0 0 2 8		Néant <input type="checkbox"/>		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2021	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX	206 957	CQ	44 582	162 374
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	15 450	AG	15 354	96
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	24 498	AQ	8 457	16 040
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	96 292	AS	83 055	13 237
		Autres immobilisations corporelles	AT	118 738	AU	75 189	43 548
		Immobilisations en cours	AV	43 846	AW		43 846
		Avances et acomptes	AX	2 584	AY		2 584
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	2 620	CV		2 620
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	2 992	BE		2 992
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières*		BH	400	BI		400	
TOTAL (II)		BJ	514 379	BK	226 639	287 740	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	541 674	BM		541 674
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP	64 586	BQ		64 586
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU	40 000	(40 000)
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	7 704	BW		7 704
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	861 867	BY	6 828	855 038
		Autres créances (3)	BZ	98 673	CA		98 673
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) :	CD		CE		
	Disponibilités	CF	502	CG		502	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	34 679	CI		34 679	
	TOTAL (III)	CJ	1 609 687	CK	46 828	1 562 859	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 124 067	IA	273 467	1 850 600	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobiliations :	Stocks :	Créances :			

RD

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL AERO RESTAURATION SERVICE		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 622)	DA		7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		762
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		433 234
	Report à nouveau	DH		114 767
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		86 604
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL		642 990
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		641 173
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		10 118
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		75 158
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		270 860
	Dettes fiscales et sociales	DY		164 914
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		45 383
Compte régul.	EB			
Produits constatés d'avance (4)				
TOTAL (IV)	EC		1 207 609	
Ecart de conversion passif* (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		1 850 600	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		1 063 509
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		499 736	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL AERO RESTAURATION SERVICE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 1 850 600 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 86 604 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/03/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R.123-208 du Code de Commerce et conformément aux dispositions du règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,*
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,*
- indépendance des exercices.*

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

BoD

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : DE 1 A 5 ANS
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

12/12

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

BD

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations				
	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	108 167	98 791		206 958
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 450			15 450
Immobilisations incorporelles	123 617	98 791		222 408
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	24 498			24 498
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	95 586	707		96 293
- Installations générales, agencements aménagements divers	78 420			78 420
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	38 748	1 570		40 318
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	133 560		89 713	43 847
- Avances et acomptes		2 584		2 584
Immobilisations corporelles	370 812	4 861	89 713	285 960
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 620			2 620
- Autres titres immobilisés	2 992			2 992
- Prêts et autres immobilisations financières	400			400
Immobilisations financières	6 012			6 012
ACTIF IMMOBILISE	500 441	103 652	89 713	514 380

vaw

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	98 791	4 861		103 652
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	98 791	4 861		103 652
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		89 713		89 713
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		89 713		89 713

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	29 295	15 287		44 583
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 914	1 440		15 354
Immobilisations incorporelles	43 209	16 727		59 937
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	6 708	1 750		8 457
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	78 781	4 275		83 056
- Installations générales, agencements aménagement divers	39 651	7 238		46 889
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 695	5 606		28 300
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	147 834	18 869		166 703
ACTIF IMMOBILISE	191 043	35 596		226 639

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 995 620 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	400		400
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	861 867	861 867	
Autres	98 673	98 673	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	34 680	34 680	
Total	995 620	995 220	400
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	24 779
FOURNISSEURS - RRR À OBTENIR	766
CHARGES SOCIALES - PRODUITS À RECEV	2 143
ETAT - PRODUITS À RECEVOIR	3 533
Total	31 221

WAD

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 622,00 euros décomposé en 7 622 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 132 451 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	499 736	499 736		
- à plus de 1 an à l'origine	141 437	72 495	68 942	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	120	120		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	270 861	270 861		
Dettes fiscales et sociales	164 914	164 914		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	55 383	55 383		
Produits constatés d'avance				
Total	1 132 451	1 063 509	68 942	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	70 676			
(**) Dont envers les associés	9 999			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 9 999 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	4 560
BANQUE - INTÉRÊTS COURUS À PAYER	2 571
INTÉRÊTS COURUS	120
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	27 740
COT TNS A PAYER	7 749
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	8 238
TAXE APPRENTISSAGE	400
FORMATION CONTINUE	901
CLIENTS - RRR À ACCORDER	19 139
Total	71 418

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	34 680		
Total	34 680		

 Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires	238 432		238 432
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	714 576	506 703	1 221 279
Ventes de marchandises	561 872	722 434	1 284 306
Produits des activités annexes	4 425		4 425
TOTAL	1 519 304	1 229 138	2 748 442



AERO RESTAURATION SERVICE
Société à responsabilité limitée au capital de 7 622 euros
Siège social : 12 A route de Troyes 21121 DAROIS
443 254 271 RCS DIJON

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2022**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 86 604,27 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	86 604,27 euros
Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur :	114 767,20 euros
Pour former un bénéfice distribuable de :	201 371,47 euros
Auquel s'ajoute un prélèvement sur le compte "autres réserves" :	433 234,90 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à :	634 606,37 euros
A affecter en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à :	634 606,37 euros

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

**Certifié conforme
La Gérance**

